



Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil communautaire du 19 janvier 2023

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr

Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

N°2023-1- Approbation du Procès-verbal : Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 15 décembre 2022 – *approuvée*

N°2023-2- Administration générale : Désignation des représentants au comité syndical du pôle métropolitain Réseau Ouest Normand – *approuvée*

N°2023-3- Finances : Budget principal : autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023 – *approuvée*

N°2023-4- Finances : Budget annexe « complexe aquatique » : autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023 – *approuvée*

N°2023-5- Finances : Budget annexe « Assainissement » : autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023 – *approuvée*

N°2023-6- Finances : Budget annexe « collecte, traitement et valorisation des déchets » : autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023 – *approuvée*

N°2023-7- Finances : Décision modificative – délibération n°2022/151 – Répartition de la part intercommunale de la Taxe d'Aménagement – *approuvée*

N°2023-8- Finances : Instauration et constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – *approuvée*

N°2023-9- Finances : Fiscalité Professionnelle Unique : établissement des attributions de compensation provisoires pour 2023 – *approuvée*

N°2023-10- Finances : Budget annexe n°88607 « collecte, traitement et valorisation des déchets » : admission en non-valeur et créances éteintes – *approuvée*

N°2023-11- Développement économique : Convention de partenariat Val ès dunes - Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) – *approuvée*

N°2023-12- Développement économique : Délégation de compétence en matière d'octroi d'aides aux investissements immobilier des entreprises au Conseil Départemental du Calvados – *approuvée*

N°2023-13- Développement économique : Sucrierie de Cagny – convention d'études – *approuvée*

N°2023-14- Voirie : Détermination du programme de travaux de voirie 2023 – *approuvée*

N°2023-15- Assainissement : Convention annuelle d'adhésion à IngéEau – *approuvée*

N°2023-16- Aménagement de l'espace/Urbanisme : Extension et ajustement du périmètre d'exercice du droit de préemption urbain – *approuvée*

N°2023-17- Transition énergétique : Cartographie des zones favorables pour le développement de l'éolien – *avis défavorable*

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications.